

FORMATION CE/06

CACES R486 (Nacelle) - Recyclage

OBJECTIFS DE LA FORMATION

-

Savoir conduire des Nacelles PEMP A/B en étant en conformité avec la norme R486

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

-

Connaître les risques liés à l'utilisation des Nacelles PEMP A/B et s'en prémunir

-

Acquérir les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite des Nacelles PEMP A/B

PROGRAMME

Tout conducteur de Nacelles PEMP A/B doit avoir bénéficié d'une formation à la conduite dont la durée et le contenu doivent être adaptés compte tenu de son expérience pratique de la conduite et de la complexité de l'équipement de travail concerné. Cette formation est rendue obligatoire par l'article R.4323-55 du Code du travail. Ses modalités sont définies à l'article 1 de l'arrêté du 2 décembre 1998 pris en application de cet article.

- FORMATION THEORIQUE :

Connaissances générales

Technologie des Nacelles PEMP A/B

Les principaux types de Nacelles PEMP A/B - Les catégories de CACES

Notions élémentaires de physique

Stabilité des Nacelles PEMP A/B

Risques liés à l'utilisation des Nacelles PEMP A/B

Exploitation des Nacelles PEMP A/B

Vérifications d'usage des Nacelles PEMP A/B

2-EVALUATIONS DES CONNAISSANCES ET SAVOIRS FAIRE :

Pour que le CACES® lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.

La réussite aux épreuves théoriques nécessite : l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.

La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test, d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués, et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.

DUREE :

2 jours soit 14 heures

DATES

Nous consulter

HORAIRES

08h30-12h30 et 13h30-17h00

LIEU : Centre de formation à Fleurance

PUBLIC :

Toute personne appelée à conduire des nacelles PEMP Catégories A/B ayant une expérience à la conduite et présentant les aptitudes médicales requises.

PRE REQUIS :

Etre âgé de 18 ans

Posséder une aptitude médicale

Savoir lire et écrire le français

Maitriser les calculs mathématiques simples

NATURE DE LA FORMATION

Acquisition de compétences

MODALITE DE LA FORMATION : Présentiel

SANCTION DE LA FORMATION : Délivrance d'un CACES si réussite aux tests Validité 5 ans

METHODES PEDAGOGIQUES

Formateur : organisme certifié CACES par SGS ICS pour la famille R 486 (chariots toutes catégories)

Formations agréées par la CNAM – Formateur avec plus de 10 ans d'expérience dans le domaine.

Formation en présentiel avec apports théoriques, livret stagiaires et mises en situations pratiques de conduite

TARIF : Nous consulter

VOS CONTACTS CCI GERS FORMATION

Denis DESPAUX : d.despaux@cci-formation-gers.fr

Nicolas BORIE : n.borie@cci-formation-gers.fr